Programme de Formation

Autorisation de conduite Chariots élévateurs - Initiale - Selon la R489 Cat 4

Organisation

Durée : 7 heures

Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique

Public visé

Salariés amenés à conduire un chariot élévateur en porte-à-faux de capacité supérieure à 6 tonnes (catégorie 4 de la R489), débutants ou peu expérimentés sur ce type d'engin.

NB : Maitrise du français fortement recommandé.

Pour toutes demandes spécifiques, telles que des situations de handicap ou de difficultés particulières, merci de prendre contact avec nous pour nous permettre de nous adapter au mieux à votre situation.

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, les stagiaires seront capables de **conduire en sécurité un chariot élévateur de catégorie 4 (porte-à-faux, plus de 6 tonnes)**.

- Connaître la réglementation et les responsabilités du conducteur
- Comprendre la technologie et les conditions de stabilité d'un chariot de forte capacité
- Lire la plaque et l'abaque de charges, et en déduire la charge admissible
- Effectuer les vérifications de prise et de fin de poste
- Circuler en sécurité à vide et en charge, y compris avec une visibilité réduite
- Prendre, transporter, gerber et déposer des charges lourdes en sécurité

Description

Autorisation de conduite des chariots élévateurs selon la catégorie 4 de la recommandation R489 : chariots en porte-à-faux de capacité supérieure à 6 tonnes, équipés de fourches.

Formation à la conduite en sécurité selon les articles **R4323-55 à R4323-57** du Code du travail. Formation dispensée en intra, sur le site du client et sur son chariot.

Durée : **7 h (1 jour)** – effectif maximum : **3 stagiaires**.

Partie théorique (environ 2 h 30) :

- Réglementation et responsabilités du conducteur et de l'employeur
- Technologie du chariot de forte capacité : mât, tablier, fourches, hydraulique, dispositifs de sécurité
- Stabilité : centre de gravité, centre de gravité de la charge, plaque et abaque de charges, effet du dévers et du freinage
- Risques spécifiques aux charges lourdes et volumineuses : visibilité réduite, distances de freinage, charges longues ou instables
- Règles de circulation sur site et coactivité avec les piétons et les véhicules

- Vérifications de prise de poste et opérations de fin de poste

Partie pratique (environ 4 h 30) :

- Vérifications de prise de poste et mise en service
- Circulation à vide et en charge, en marche avant et arrière
- Prise, transport et dépose de charges lourdes au sol
- Gerbage et dégerbage dans les limites de l'abaque
- Chargement et déchargement d'un véhicule selon les possibilités du site
- Opérations de fin de poste

Prérequis

- Être âgé de 18 ans minimum
- Aptitude médicale confirmée par la médecine du travail
- Pas d'expérience de conduite exigée

Modalités pédagogiques

Alternance d'apports théoriques en salle et de mises en situation sur le chariot du client.

Un tour de table en début de formation permet de connaître le niveau de chaque stagiaire et d'adapter le déroulé.

En pratique, le formateur réalise une démonstration commentée, puis chaque stagiaire effectue des passages à tour de rôle ; les erreurs sont corrigées immédiatement. Les situations de travail du site servent de cas pratiques.

Moyens et supports pédagogiques

Support de présentation projeté.

Chariot élévateur fourni par le client, avec une zone d'évolution sécurisée et balisée et des charges adaptées pour les exercices.

Modalités d'évaluation et de suivi

- QCM de validation des connaissances théoriques
- Évaluation pratique par le formateur sur le chariot
- Feuille de présence signée et attestation de fin de formation
- Évaluation à chaud de la satisfaction

L'autorisation de conduite est ensuite délivrée par l'employeur, au vu de l'attestation de formation.

Informations sur l'admission

L'admission repose sur la vérification, par l'employeur, de l'aptitude médicale et de l'âge du salarié.

En cas de handicap ou de difficultés particulières, merci de contacter l'organisme afin d'adapter les conditions d'accueil et de formation.

Informations sur l'accessibilité

Si l'un des apprenants est en situation de handicap, et nécessite un accueil spécifique, merci de bien vouloir vous rapprocher de votre conseiller en formation au plus tôt afin de pouvoir mettre les moyens nécessaire en œuvre.